CROISSANCE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE INTRA ET PERIURBAINE A BRAZZAVILLE

(REPUBLIQUE DU CONGO)

MAHOUNGOU EVELINE ET BERTON-OFOUEME YOLANDE,

evelinemahoungou@gmail.com et yolandeofouémeberton@gmail.com,

Université Marien Ngouabi, B.P : 69

Résumé

L'horticulture, particulièrement le maraîchage, a été introduite à Brazzaville par les colonisateurs pour satisfaire leurs besoins en légumes de type européen (choux, carottes, tomates, concombres, courgettes…). Pendant que les Européens entretenaient les potagers privés, les Congolais produisaient les légumes dits de type local (oseille de Guinée, morelles, feuilles de manioc, etc.) sur des espaces agricoles. Progressivement, les Brazzavillois ont transférer les légumes destinées aux blancs vers les sites maraîchers et les ont intégré dans leur alimentation. Outre le maraîchage, la floriculture et l'arboriculture se sont développées sous l'effet de la demande exprimée par les citadins. Quel est l'impact de la croissance urbaine sur le développement de l'horticulture ? L'article vise à caractériser la croissance urbaine et ses impacts sur le développement de l'horticulture intra et périurbaine à Brazzaville. Il présente des résultats d'une étude menée de 2012 à 2017 auprès de 437 horticulteurs (378 maraîchers, 20 arboriculteurs et 39 fleuristes) et de 461 commerçants (290 vendeurs de légumes, 161 vendeurs de fruits et 10 vendeurs de fleurs et plantes ornementales), soit 1/10^{e} des acteurs identifiés. Les résultats de l'étude montrent l'évolution progressive de la population et du tissu urbain. Cette évolution démographique et spatiale, visible à travers la construction des infrastructures sociales et économiques, a de lourdes conséquences sur le développement des activités horticoles. Les sites de production régressent ou disparaissent du tissu urbain. Ceux qui se maintiennent n'ont aucune possibilité d'extension. Ils sont installés à la périphérie urbaine, convoitée tant par les citadins que par les ruraux.

Mots clés : *croissance urbaine, horticulture, foncier, Brazzaville, République du Congo*

Abstract

The article aims to characterize urban growth and its impact on the development of intra-urban and peri-urban horticulture in Brazzaville. It presents results from a study conducted between 2012 and 2017 with 437 horticulturists (378 market gardeners, 20 arborists and 39 florists) and 461 traders (290 vegetable sellers, 161

fruit sellers and 10 flower vendors and ornamentals) 1 / 10th of the actors identified. The results of the study show the progressive evolution of the population and the urban fabric. This demographic and spatial evolution, visible through the construction of social and economic infrastructures, has serious consequences for the development of horticultural activities. The production sites are regressing or disappearing from the urban fabric. Those who maintain themselves have no possibility of extension. They are located on the urban periphery, coveted by both city dwellers and rural dwellers.

Keywords : *urban growth, horticulture, land, Brazzaville, Republic of Congo*

Introduction

Les villes d'Afrique subsaharienne connaissent une croissance démographique et spatiale. Brazzaville, capitale de la République du Congo, à l'instar d'autres grandes villes africaines est confronté aux problèmes posé par son étalement. Sa population est passée de 17000 à 1 373 382 habitants de 1920 (CRETH, URBANOR, 1980 ; FAO 2010). L'extension spatiale, générée par cette croissance démographique, suit le même rythme d'évolution. La superficie de Brazzaville est passée de 1800 à 20 000 hectares de 1950 à 2009 (CRETH, URBANOR, 1980 ; FAO, 2010) et à 32000 hectares en 2011 (J.O., 2011). Ce constat pose la problématique du développement de l'horticulture en milieu urbain et de l'approvisionnement des citadins en produits horticoles. Comment s'est faite l'évolution démographique et spatiale de Brazzaville ? Quels sont les impacts de cette croissance urbaine sur le développement de l'horticulture ?
Le présent article analyse la croissance démographie et l'extension spatiale qui en découle, les impacts de la croissance urbaine sur le développement de l'horticulture intra et périurbaine. L'étude vise à actualiser les informations sur le maraîchage à Brazzaville et d'aborder deux nouveaux secteurs horticoles peu étudiés dans la zone d'étude : l'arboriculture fruitière et la floriculture.

1. Méthodologie

Deux méthodes ont été adoptées pour la réalisation de l'étude.

1.1. La recherche documentaire.

La recherche documentaire menée a permis de faire le point sur le thème abordé. Il ressort du bilan documentaire que l'horticulture intra et périurbaine a été analysée par de nombreux auteurs. Nous pouvons citer C. Prioul (1969) à Bangui, Matey (1972) à Ouagadougou, Sounama Doumbia (1982) à Bamako, Atta Koffi (1987) à Bouaké, Ali-Gaye (1988), S. Berton (1988) à Brazzaville, D. Loubassa Naire (1989) à Brazzaville, Y. Ofouémé-Berton (1991 et 1996) en Afrique centrale et à Brazzaville, F. Villien (1990) à Bangui, P. Moustier et A. Mbaye

(1999), P. Moustier et O. David (2001) en Afrique subsaharienne. Certains de ces auteurs ont abordé le maraîchage. Des résultats obtenus, on peut retenir la forte pression foncière sur les espaces maraîchers, la disparition et la restriction de ces espaces à cause de la croissance démographique des villes. Malgré leurs besoins en légumes frais, les citadins empiètent sur les sites de production maraîchère pour résoudre leur problème de logement. Certaines études ont analysé la gestion foncière en milieu urbain. Elles ont mis l'accent sur l'insécurité foncière à laquelle sont confrontés les maraîchers.

1.2. Les enquêtes de terrain

Les lieux d'enquête ont été choisis selon les critères géographiques (accessibilité et localisation des sites de production, marchés centraux, péricentraux et périphériques), l'importance des effectifs des producteurs, la régularité de l'approvisionnement en produits horticoles des marchés urbains et la diversité des produits proposés aux consommateurs.

Pour déterminer l'échantillon des producteurs et des vendeurs des produits horticoles, nous avons d'abord procédé au recensement exhaustif des producteurs et des vendeurs des produits horticoles, puis effectué un taux de sondage de 10 % des effectifs recensés (tableau 1).

Tableau 1 : Echantillon de l'étude

Acteurs	Effectifs recensés	Echantillon (1/10ème)
Maraîchers	3782	378
Arboriculteurs	200	20
Producteurs de fleurs et de plantes ornementales	394	39
Vendeurs de légumes	2903	290
Vendeurs de fruits	1616	161
Vendeurs de fleurs et de plantes ornementales	100	10

Les critères de sélection des personnes enquêtées sont les suivants : être producteur de fruits et légumes, fleurs et plantes ornementales et vendeurs de produits horticoles. La collecte des données a été faite sur la base des questionnaires, fiches d'enquêtes et entretiens semi-directifs.

2. Résultats et discussion

2.1. La croissance démographique : facteur stimulant le développement de l'horticulture intra et périurbaine

La croissance démographique est liée à l'exode rural, aux migrations internationales et à l'accroissement naturel de la population urbaine. « Timide » avant l'indépendance, elle s'est accélérée à partir de 1960. En effet, la population est passée de 4250 en 1901 (source) à 122000 en 1961, à 302459 en 1974, à 585812 en 1984 et à 1373382 en 2007. Les résultats du RGPH 2007 estiment cette population à 2031042 habitants (Figure 1).

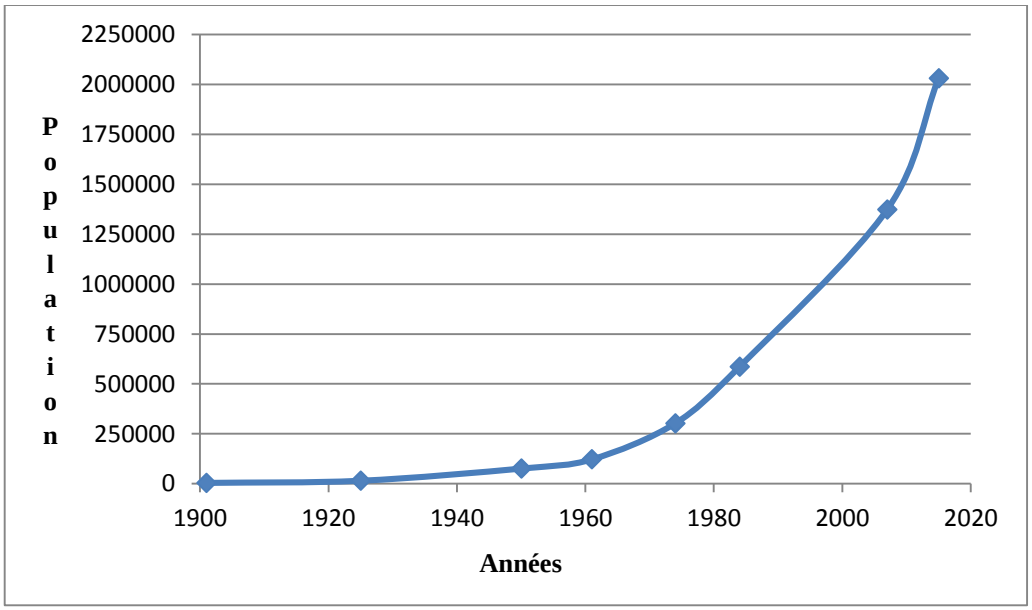


Figure 1 : Evolution de la population de Brazzaville de 1901 à 2015

Sources : CRETH, URBANOR (1980), cité par Berton-Ofouémé Y., (1996), 1984-2005 CNSEE, 1984-2007 (RGPH). Estimations 2015 (sources CNSEE sur la base du RGPH, 2007).

La croissance démographique de Brazzaville engendre des besoins importants en fleurs, plantes ornementales et vivres parmi lesquels les produits maraîchers et les fruits. Selon les résultats des études menées par Y. Berton-Ofouémé (2017), dans la plupart des villes africaines, la tendance est à la hausse pour la consommation de légumes. Ainsi, cette consommation est passée de 13000 tonnes, en 1993, à 19000 tonnes, en 2013, à Brazzaville, de 81737 tonnes à 114 863 tonnes de 2001 à 2011, à Luanda, de 62551 tonnes à 87 998 tonnes de 2002 à 2012, à Bamako, de 76 159 tonnes à 100369 tonnes de 2002 à 2012, à Cotonou et de 37 773 tonnes à 60291 tonnes de 2003 à 2015, à Pointe-Noire .Cette demande croissante a contribué au

développement du maraîchage d'abord dans le tissu urbain, puis à la périphérie, mais aussi en milieu rural.

La consommation de fruits, de fleurs et de plantes ornementales a tendance à stimuler leur production. Les Brazzavillois utilisent de plus en plus les plantes pour orner les devantures et l'intérieur des parcelles d'habitations et des structures administratives. La vente de plantes d'arbres fruitiers par les fleuristes a également pris de l'ampleur du fait de l'occupation de nouveaux terrains à la périphérie de la ville.

2.2. La croissance spatiale : facteur limitant le développement de l'horticulture intra et périurbaine

A Brazzaville, l'évolution spatiale est lente jusqu'en 1974 pour suivre une tendance croissante au rythme annuel de 375 hectares, entre 1940 et 1958, de 114 hectares, entre 1961 et 1970 et de 470 hectares, de 1970 à 1975 (Mission d'urbanisme et d'habitat du Congo, FAO, 2010), de 700 hectares, entre 1980 et 1984 et de 963 hectares, entre 1984 et 1988 (CRETH URBANOR, cité par Yolande Berton-Ofouémé, en 1996). La superficie de la ville a atteint 32000 hectares en 2011 (JO. 2011). La figure 2 montre l'étalement de la ville de Brazzaville de 1920 à 2011. L'extension spatiale due à la construction des habitations et des infrastructures socio-économiques se fait au détriment des espaces horticoles. De la création à 1930, l'espace agricole n'était pas limité du fait de l'accès facile au foncier. De 1930 à 1960, l'occupation du site de Brazzaville s'accélère. Le maraîchage se concentre sur des petits lopins de terre marécageux inaptes au lotissement. Les effets de la pression foncière sur les espaces maraîchers se fait de façon progressive.

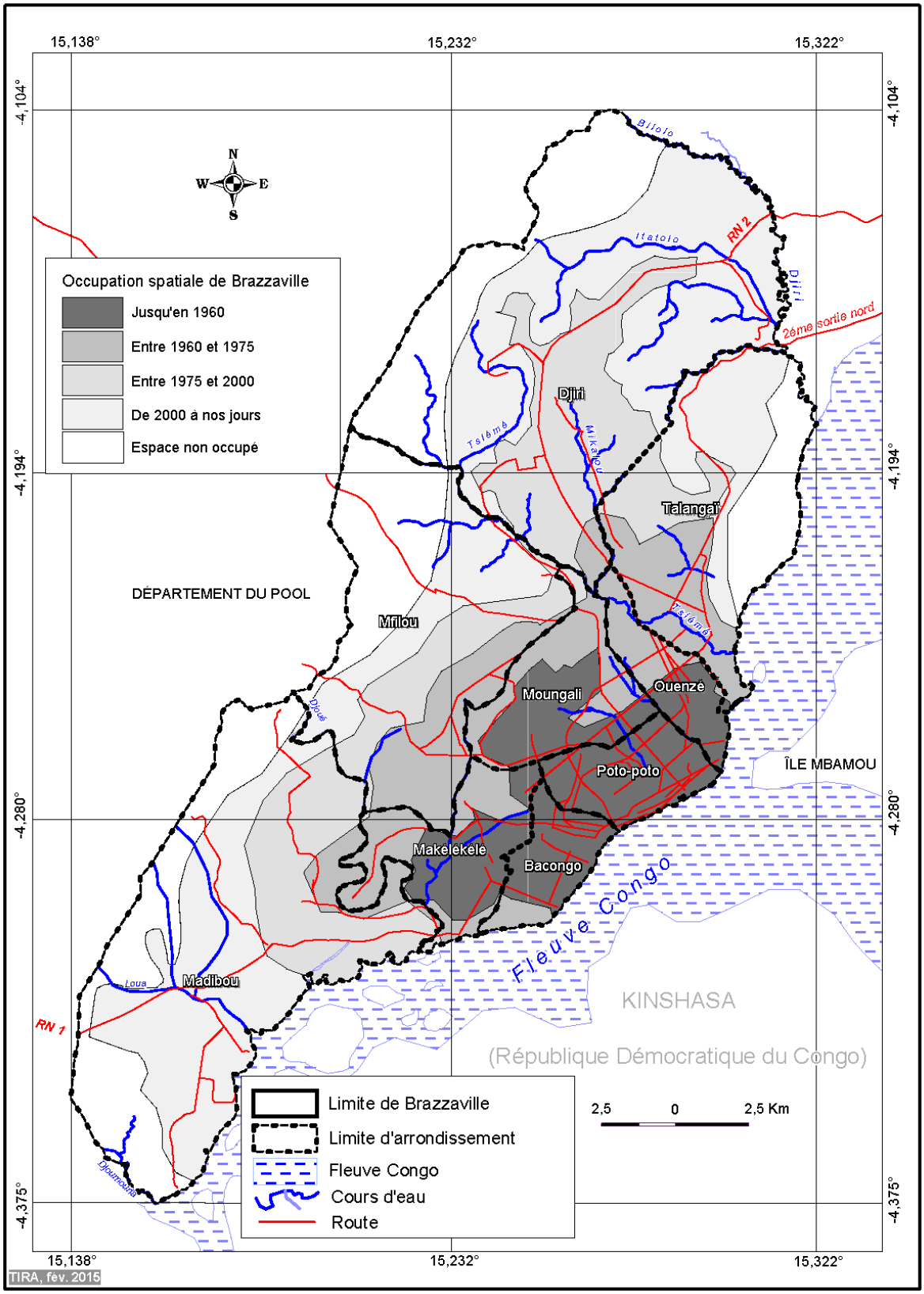


Figure 2 : Croissance spatiale de la ville de Brazzaville de 1920 à 2015

Au départ, de nombreux espaces maraîchers se créent dans toute la ville, aux abords des vallées et sur des terrasses alluviales du fleuve Congo. C'est ainsi que les zones de Mpila, Plateau des 15 ans, Mfilou et bien d'autres s'ouvrirent. En 1964-1965, naissent Talangaï, Kombé et Yala-Yala. En 1985-1986, sont créés les sites de la rive droite du Djoué par Agricongo.

Par la suite le processus « d'étouffement » et de disparition des sites maraîchers intervient rapidement sous l'effet de la pression urbaine. Entre 1950 et 1975, les sites du Plateau des 15 ans et de Moungali, les vallées de Madoukoutsékélé, de la Glacière et de la Mfoa, le Beach, le stade Eboué, l'école de Mouléké et Yoro à Mpila avaient progressivement disparu.

En 1992, certains sites avaient déjà un avenir incertain. Ils étaient en voie de disparition. Actuellement, ils ont fini par disparaître. Il s'agit de Mfilou, la Base, Makélékélé, la corniche du fleuve Congo à Mbama, Mfoa, Cent-fils, Mpila, Piscine. D'autres, viables à l'époque (Mbimi, Djoué et Talangaï) sont menacés. Talangaï comptait à sa création 56 hectares et ne dispose que de 20 hectares, en 2014. En 2015, ce site maraîcher a quasiment disparu du fait de la construction des infrastructures sociales et économiques. D'autres encore, malgré leur protection par arrêté municipal du 17 août 1988, étaient complètement asphyxiés par les habitations et ont disparu : l'ORSTOM, Yala-Yala, Frontières et Cojemard. Les sites maraîchers de Mambou, Kombé, Djiri, Madibou et Mafouta installés à la périphérie de la ville étaient à l'abri de la pression foncière. La création des arrondissements de Madibou et Djiri porteront atteinte à court terme à ces zones de production. De plus en plus, les sites maraichers se développent dans les localités suburbaines du Pool et des Plateaux ou accessibles par voie routière. Ils approvisionnent Brazzaville en légumes-feuilles (oseille de Guinée, baselle, chou pommé et morelle noire) et légumes-fruits (tomate, aubergines violettes). La création de nouveaux sites de production, qu'elle relève de l'initiative privée ou des projets de développement, témoigne de la vitalité des systèmes maraîchers et du dynamisme des producteurs à maintenir leur activité à proximité de la ville. Mais, la survie à long terme de ces sites reste toutefois incertaine, car l'extension spatiale d'une ville est un phénomène continu dans le temps.

Le tableau 3 indique les effets cumulés de la croissance spatiale et démographique. De 1880 à 1960, la croissance démographique et la pression foncière étaient faibles. Après l'indépendance du pays, la forte augmentation de la population indiquée plus haut (figure 3) s'accompagne d'une forte pression foncière avec pour conséquence la réduction des espaces maraîchers.

Tableau 3 : Evolution des tendances de l'impact de la croissance démographique et spatiale de la ville sur les sites maraîchers entre 1880 et 2015.

Année	Croissance démographique	Pression foncière	Développement du maraîchage
1880-1930	Faible	Faible	Début des activités maraîchères
1930-1960	Moyenne	Peu importante	Fort avec la création de nombreux sites de production
1960-1989	Forte	Forte	Début de la régression des activités (poursuite de la création de certains sites et disparition d'autres du tissu urbain)
1989-1996	Très forte	Très forte	La disparition des sites intra-urbains se poursuit Les activités maraîchères redémarrent à la périphérie urbaine avec la création des sites de production par Agricongo[7]
1996-2015	Très forte	Très forte	Asphyxie des sites non protégés par la loi foncière Colonisation des espaces situés à la périphérie éloignée des marchés urbains

Sources : Berton-Ofouémé Y. (1996) ; Observations et enquêtes personnelles (2015)

A Brazzaville, les résultats de l'étude menée sur 60 maraîchers répartis sur sept sites intra-urbains montrent que 80 % d'entre eux cultivent des surfaces de moins de 700 m^2 (Moustier P., 1989). L'insécurité foncière et le morcellement des parcelles cultivées s'observent également dans d'autres villes africaines. Au Bénin, l'insécurité foncière est généralisée en milieu urbain. La quasi-totalité des maraîchers intra-urbains exploitent des parcelles dont ils ne sont pas propriétaires (P. Moustier et A. Mbaye, 1999). La constance des effectifs des producteurs à Bamako (Mali) aboutit à l'extrême morcellement des exploitations peu viables. La précarité du foncier se justifie aussi par le nombre de producteurs locataires ou emprunteurs de terrains : 89 % des maraîchers (Y. Berton-Ofouémé, 2002). A Bangui (République Centrafricaine), la surface moyenne exploitée par maraîcher est de 1500 m^2 (S. Dejours et P. Chanu, 1991, cités par P. Moustier et O. David, 1996). A Bissau, la surface exploitée par maraîcher varie entre 760

[7] Agricongo : Institut de pays d'Agrisud. Agrisud est une association de loi 1901. Elle met en œuvre des projets d'appui au développement agricole des pays pauvres.

à 900 m^2 selon les saisons (O. David et P. Moustier, 1993). A Madagascar la taille moyenne d'une exploitation est de 700 m^2 (M. Rakotoarisoa, P. Moustier, A. Leplaideur, 1994). A Abidjan, l'étalement de la ville empiète significativement sur les activités agro-pastorales : les superficies agricoles ont été réduites de près de 41 % (P. Moustier et A. Mbaye, 999).

Tous ces exemples montrent la problématique foncière dans les grandes villes d'Afrique subsaharienne. Outre la pression foncière liée à la croissance urbaine, les maraîchers sont confrontés à la divagation des animaux sur les sites, au vol de légumes par les citadins et à la pollution de l'eau d'arrosage issue des cours d'eau traversant la ville. Les arbres fruitiers présents dans les parcelles d'habitations ne sont pas touchés par la croissance urbaine. En revanche, les vergers localisés dans les quartiers périphériques auront à long terme du mal à se maintenir au regard de l'accroissement des besoins en terres à lotir. Les producteurs de fleurs et de plantes ornementales, faute d'espaces destinés à leurs activités, se sont installés sur des terrains exigus (abords des axes de circulation) ou sur des parcelles non encore loties. Ils sont aussi confrontés à l'insécurité foncière.

Conclusion

La croissance démographique de Brazzaville a stimulé l'essor des cultures maraîchères du fait de l'accroissement du nombre de consommateurs. Malgré le rôle joué par les sites maraîchers dans l'approvisionnement des marchés urbains en légumes frais, leurs espaces sont de plus en plus réduits ou disparaissent au profit des habitations et des infrastructures socio-économiques. Les pouvoirs publics sont pris de court par l'extension spatiale de la ville. Leur position ambigüe quant à la protection et la préservation des zones de production intra et périurbaine encourage les propriétaires fonciers qui vendent les terres à qui veut acheter. L'encerclement des sites intra-urbains pose la problématique de la qualité des légumes mis sur le marché du fait de la pollution des sols et des eaux d'arrosage. L'amoncellement des déchets non biodégradables issus du tri des déchets urbains par les maraîchers pose également un problème environnemental. La création, la préservation et la protection des sites de production maraîchère ou des vergers à la périphérie urbaine lointaine par des textes législatifs appliqués s'impose. Les effets de ces actions sont toutefois conditionnés par l'amélioration des axes d'accès aux zones de production. Quelles que soient les mesures prises par les pouvoirs publics pour la protection des sites maraîchers péri-urbains, l'avenir de l'approvisionnement en produits horticoles des marchés urbains se trouve en milieu rural.

Les travaux de recherche doivent être menés sur l'évolution des modes d'occupation des sols à Brazzaville, la dynamique de transfert des cultures maraichères dans les zones proches de

Brazzaville, les conditions d'accès aux sites maraîchers périurbains et leur devenir, l'occupation des espaces publics par les producteurs de fleurs et de plantes ornementales.

Références bibliographiques

Ali Gaye, 1988, Le centre maraîcher de Yala-Yala : Etude géographique d'un groupement pré-coopératif au Congo, mémoire D.E.S. II, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, 106 p.

Atta Koffi, 1987, dynamique de l'occupation de l'espace urbain et périurbain de Bouaké (Thèse de Troisième cycle, E.H.S.S., Paris, 457 p.

Berton Sylvain, 1988, Etude de deux espaces maraîchers de Brazzaville sous l'effet d'aménagement pour la maîtrise de l'eau : Mbimi et Kombé, Agricongo-Agrisud, Brazzaville, 48 p.

Berton-Ofouémé Yolande, 2017, *L'accès à l'alimentation dans les grandes villes (Asie, Afrique, Caraïbes)*, Paris, l'Harmattan, 269 p.

Berton-Ofouémé Yolande et Paka Etienne, 2017, « Croissance spatiale et modalités d'occupation des espaces périphériques à risque d'érosion à Brazzaville », *Revue Baluki*, vol. 1 n°1, p.1-14.

CRETH, URBANOR , 1980, Schéma directeur de Brazzaville. Etude socio-urbaine, Brazzaville, 159 p.

CRETH (1986) : Les mécanismes d'occupation du sol dans la périphérie de Brazzaville, *In : Cah. ORSTOM, Série Sciences Humaines*, vol. XI, n°4, Paris, p. 5-20.

FAO, 2009, Etude de la problématique de l'autosuffisance alimentaire au Congo, Rapport DD/ DP/PRC/81/009, FA O, Italie, 265 p.

FAO, 2010, Nourrir les villes. Notes sur l'exemple des villes subsahariennes, Rapport DD/ DP/PRC/95/2010, F.A.O, Italie, 42 p.

FAO, 2010, Horticulture urbaine et périurbaine au siècle des villes : Symposium international, Dakar, République du Sénégal, 6-9 décembre, 2010, Dakar, 97 p.

Journal Officiel de la République du Congo (2011), 53ème année, n° 21.

Loubassa Naire Dieudonné, 1995, « L'histoire de la constitution des filières », *In : filières maraîchères à Brazzaville*, CIRAD, AGRI-SUD, AGRICONGO, Brazzaville, p.49- 66.

Mahoungou Eveline, 2012, Urbanisation et Horticulture intra et périurbaine dans les grandes villes en Afrique subsaharienne : Etude bibliographique. Mémoire de DEA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, 132 p.

Matey Maurice, 1967, Les cultures maraîchères à Ouagadougou, 106 p.

Moustier Paule, Olivier David, 1993, Systèmes maraîchers approvisionnant Bissau, CIRAD/UR, Economie des filières, document interne N°7, 101 p.

Moustier Paule, Olivier David, 2001, Le maraîchage périurbain dans quelques situations africaines, 41 p.

Moustier Paule, Mbaye Alain, 1999, Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne, collection colloques du CIRAD, Montpellier, 273 p.

Ofouémé-Berton Yolande, 1991, Les cultures maraîchères et les cultures de case dans les grandes villes d'Afrique Centrale et Occidentale : Etude bibliographique. Mémoire de DEA de Géographie des Espaces Tropicaux, Université de Bordeaux III, Bordeaux, 190 p.

Ofouémé-Berton Yolande, 1996, L'approvisionnement des villes en Afrique noire : produire, vendre et consommer les légumes à Brazzaville, Thèse de Doctorat de Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, U.F.R., Bordeaux, 434 p.

Prioul Christian, 1969, Les cultures maraîchères à Bangui. Cahiers d'Outre-Mer, Bangui, p. 190-203.

Rakotoarisoa Manitra, Moustier Paule, Leplaideur Alain, 1994, Diagnostic maraîchage à Madagascar. Délégation CIRAD Madagascar, p. 3-16.

Santos Milton, 1967, : « L'alimentation des populations urbaines des pays sous-développés », *Revues Tiers-Monde*, T VIII, N° 31, Paris, p. 2-13.

Soumana-Doumbia, 1982, L'espace périurbain en jeu : l'extension des cultures maraîchères et fruitières à Bamako au Mali, Paris, 385 p.

Villien François, 1990, Bangui, capitale d'un pays enclavé d'Afrique Centrale, Université de Bordeaux, CRET, collection pays enclavés, n° 4, Bordeaux, 202 p.